

## Jean-Pascal de Peretti, président du Serce : « La hausse du prix de l'énergie est un levier bien plus efficace que toutes les réglementations. »

Filière 3e — 1 février 2023

<https://www.filiere-3e.fr/2023/02/01/jean-pascal-de-peretti-president-du-serce-la-hausse-du-prix-de-lenergie-est-un-levier-bien-plus-efficace-que-toutes-les-reglementations/>



Jean-Pascal de Peretti, président du Serce. © Serce

**Le Serce est une organisation professionnelle créée en 1922, qui regroupe aujourd'hui 260 entreprises de la transition énergétique et numérique de tailles très diverses (des deux leaders mondiaux à des PME régionales, en passant par des ETI en forte croissance). Ses adhérents conçoivent, réalisent, exploitent et maintiennent tous types d'infrastructures**

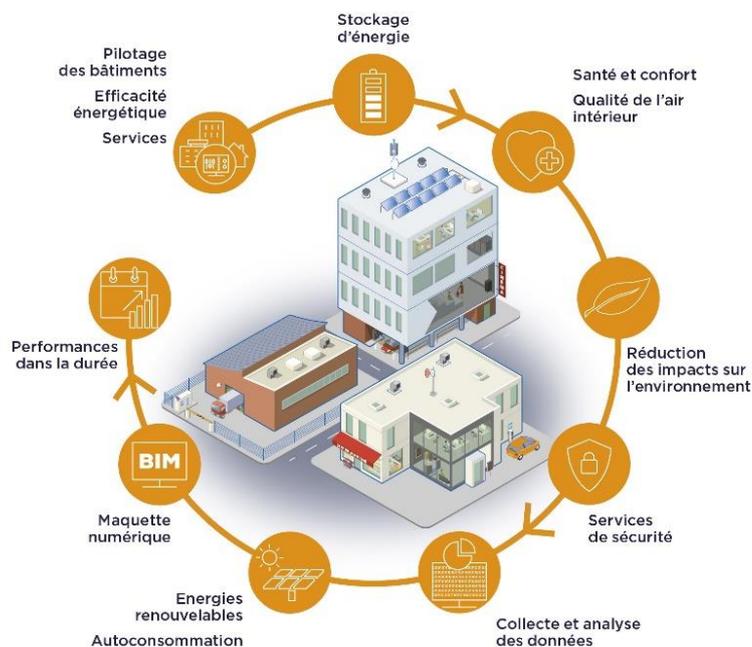
d'énergies (électriques ou thermiques) et de communication. Ils interviennent pour des clients industriels, des grands clients tertiaires et des clients publics. Leurs connaissances précises des besoins des clients leur permettent d'apporter des solutions conçues sur mesure, centrées sur les usages et leur évolution.

Leurs métiers évoluent aussi grâce à la digitalisation. Des outils collaboratifs et de simulation (BIM) au stade du projet, ou le pilotage et la remontée des données (Building Management System) une fois les installations réalisées, leur permettent d'être présents sur l'ensemble du cycle de vie des ouvrages auxquels ils participent. Les adhérents du Serce ont ainsi la capacité d'apporter des solutions globales et de s'engager en termes de performances dans le temps. Jean-Pascal de Peretti, qui effectue son troisième mandat à la tête du Serce, revient sur les enjeux économiques et environnementaux auxquels doivent répondre ses adhérents et sur les leviers pour massifier la transition du parc de bâtiments français.

## Quels sont les principaux travaux qui attendent le Serce pour l'année à venir ?

**Jean-Pascal de Peretti** – Nous devons être au rendez-vous de la transition énergétique. Les activités de nos adhérents sont au cœur de ce sujet. Notre vision repose sur l'intelligence énergétique. Si nous prônons un bâtiment plus sobre énergétiquement, il faut également tenir compte de ses interactions avec son environnement, en combinant par exemple les différents usages, qui peuvent être complémentaires, pour optimiser la gestion des périodes de pointe. Dans le contexte actuel, le véritable défi consiste à les réduire, voire les effacer. Nous nous appliquons à faire passer ce message auprès des différents acteurs politiques, à travers trois exemples liés à l'éclairage public, à la gestion du bâtiment et à l'autoconsommation. Par exemple, la rénovation de l'éclairage public nous semble une priorité : à ce jour, 80 % des installations sont à rénover et l'éclairage public représente 40 % de l'électricité consommée par les communes. Le choix de l'extinction fait par certaines collectivités est pris au détriment du sentiment de sécurité et du confort des habitants, et ne résout en rien le pic de consommation de début de soirée, alors même que des solutions respectueuses de l'environnement permettent d'atteindre des objectifs de diminution de consommation plus ambitieux, sans besoin d'extinction. Les ressources humaines représentent également un enjeu majeur pour nos entreprises, tous niveaux de formation et domaines d'activités confondus. Sur le seul périmètre de la France, [les entreprises du Serce](#) représentent 150 000 emplois, mais 10 000 postes restent vacants à ce jour de façon structurelle (c'est-à-dire indépendamment du turnover naturel). Enfin, nous suivons de près la déclinaison opérationnelle du Plan de relance, et du prochain Fonds vert, en veillant à faire de ces financements un catalyseur pour lancer les rénovations énergétiques et solutions de décarbonation.

## Un savoir-faire global au service de la performance et de l'intelligence des bâtiments



## Comment le contexte géopolitique et les enjeux environnementaux influent-ils sur les activités de vos adhérents ?

**J.-P. de P.** – La crise du [Covid-19](#) a eu un très fort impact sur les délais d'approvisionnement des équipements, mais aussi des matériaux de construction. L'augmentation du coût des matières premières, et notamment les métaux, complique aussi la relation avec nos clients. Nos adhérents passent beaucoup de temps à leur expliquer ces hausses de tarifs et les répercussions sur leur facture, avec plus ou moins de succès. Le coût de l'énergie a amélioré le temps de retour sur investissement des nouvelles solutions d'optimisation énergétique ou d'autoconsommation. La sensibilité de nos clients sur ces sujets est bien plus importante aujourd'hui. Cependant, nous déplorons que trop de financements à la rénovation énergétique soient fléchés vers l'enveloppe passive du bâtiment. Il est impératif de prendre conscience des bénéfices des systèmes actifs\*\* du bâtiment. Enfin, les enjeux environnementaux représentent une véritable opportunité pour nos adhérents. La décarbonation du bâtiment est au cœur de nos métiers.

## Les menaces sur l'approvisionnement en gaz et le parc nucléaire au ralenti constituent-ils une menace pour le système énergétique français ?

**J.-P. de P.** – Le parc nucléaire nécessite une série d'actions de fond pour éviter de revivre la situation de tension actuelle. Car la menace est bien présente. Nous regrettons que toute la stratégie des pouvoirs publics soit basée sur la réduction des consommations, plutôt que sur l'optimisation énergétique, autrement dit faire mieux, plutôt que moins en supprimant des usages. Si nous comprenons qu'à court

terme, il n'y a pas beaucoup de solutions, nous considérons qu'il s'agit plutôt de système D. Il faut impérativement travailler dès aujourd'hui pour préparer l'hiver suivant, car la sensibilité est là et la majorité des citoyens est prête à investir ou à fournir des efforts. En cette période de tensions, certaines communes éteignent l'éclairage public, ce qui est une mesure démagogique, à mon sens. Plus nous attendons pour mettre en place des solutions concrètes, plus nous perdons de temps.

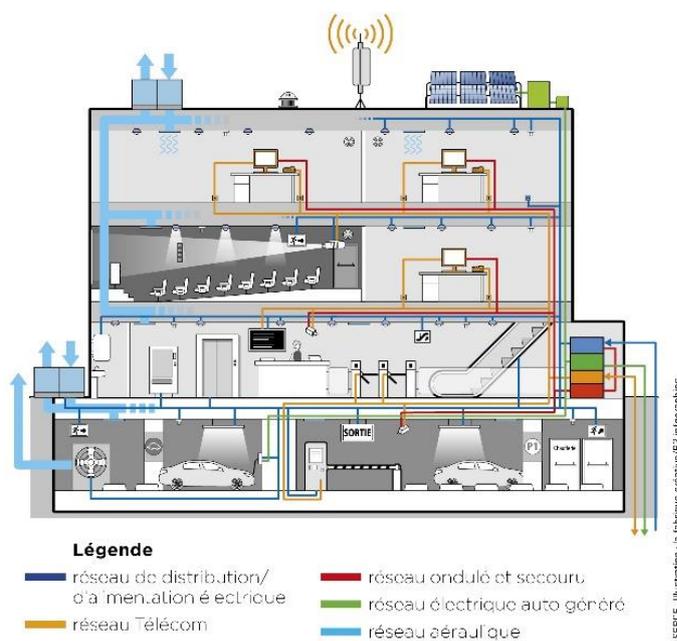
### Quels seront les points principaux à surveiller cet hiver pour ne pas manquer d'énergie ?

**J.-P. de P.** – Dans le bâtiment, certaines actions peuvent être menées immédiatement, notamment un pilotage des installations parfaitement adapté aux usages, en s'appuyant sur les équipements en place trop souvent peu optimisés. Les GTB doivent être fonctionnelles et peuvent faire l'objet d'optimisations immédiates. Ce sont des outils complexes : il faut connaître parfaitement les usages des bâtiments, et les installations qui sont de plus en plus sophistiquées. En privilégiant les marchés en conception/réalisation et exploitation, cela permet aux acteurs en charge de ces marchés de réellement optimiser les services énergétiques du bâtiment.

### Les solutions de gestion du bâtiment sont aujourd'hui présentes dans la loi, au travers du décret tertiaire et du décret BACS. Faut-il déjà envisager d'accélérer sur le sujet ?

**J.-P. de P.** – L'application du décret tertiaire ne va pas assez vite, et les dates des premières déclarations ont encore été reportées. C'est un sujet très complexe, avec des arrêtés très techniques, qui nécessite d'être accompagné par des entreprises expertes, qui connaissent vraiment les usages du bâtiment. Selon moi, il aurait fallu créer une émulation parmi les gestionnaires de bâtiments. Aujourd'hui, nous restons sur un mode contraignant. Nous sommes en 2023, la première échéance est fixée à 2030 (- 40 %) et je peux vous garantir que la plupart des acteurs ne seront pas au rendez-vous. Je pense notamment à la rénovation des bâtiments publics, qui sont encore très loin des objectifs. Heureusement, depuis peu, la hausse du prix de l'énergie est un levier bien plus efficace que toutes les réglementations.

### La gestion des installations intérieures



### Quels sont les potentiels des solutions de gestion du bâtiment au service de la performance énergétique ?

**J.-P. de P.** – Si les bâtiments disposent de systèmes de gestion performants, nous pourrions raisonner à l'échelle des quartiers. La performance énergétique dépend de trois paramètres : le comportement des utilisateurs représente 10 à 15 %, le pilotage du bâtiment de 20 à 35 % et l'enveloppe 50 %. Ces enjeux sont en revanche très différents si l'on raisonne en dépenses : le comportement des usagers, par exemple, ne nécessite pas d'investissements. Avec l'augmentation du coût de l'énergie, le temps de retour sur investissement des systèmes de GTB est plus court. Malheureusement, trop de gestionnaires ou de propriétaires de bâtiments se focalisent exclusivement sur la valeur patrimoniale de leurs biens.

### Le Serce a mis en avant quatre leviers d'action pour répondre aux objectifs fixés par le gouvernement en faveur de la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires et industriels. Pouvez-vous revenir sur les principaux leviers ?

**J.-P. de P.** – Nous avons exposé les grands principes dans un courrier adressé en juillet à la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher et lors d'un entretien, cet automne, avec des représentants de son cabinet. Dans une vision à court terme, la première mesure consiste à sensibiliser les occupants des bâtiments aux économies d'énergie. Le deuxième levier vise à utiliser l'inertie des bâtiments pour faire de l'effacement diffus. Dans une vision de moyen terme, nous préconisons la mise en place d'une stratégie de maintenance préventive ainsi que des systèmes de régulation simples. Enfin, la quatrième et dernière mesure consiste à mettre en place des systèmes de régulation pour la gestion des bâtiments à long terme.

## **La migration progressive des usages vers l'électricité est-elle bénéfique, selon vous ? Pourquoi ?**

**J.-P. de P.** – Il faut que cela repose sur de l'électricité « verte », non carbonée, mais aujourd'hui, le stockage thermique est plus intéressant que le stockage d'électricité. Tant que nous ne disposons pas de solutions de stockage de l'électricité performantes à grande échelle, la gestion du réseau sera soumise aux aléas. D'autres technologies comme la géothermie sont intéressantes, ainsi que le chauffage via des réseaux de chaleur. Le gouvernement mise d'ailleurs sur les réseaux de chaleur au travers du fonds chaleur de l'Ademe. Je pense que toute vision monolithique doit être évitée. Nous devons donc nous servir de toutes les technologies disponibles selon leur efficacité. Dans ces conditions, le tout électrique n'est pas envisageable, ni souhaitable pour le moment.

## **Au-delà de la performance énergétique, le bâtiment prend progressivement une place de hub énergétique, avec le développement de l'autoconsommation et l'intégration d'infrastructures de recharge de véhicules électriques. Comment ces changements impactent-ils les métiers de vos adhérents ?**



© Eiffage Énergie Systèmes

**J.-P. de P.** – Selon la taille des entreprises, les réponses sont différentes. L'ensemble de nos adhérents de taille importante intègrent ces compétences, notamment sur le volet digital. Nos plus petits adhérents réfléchissent aux moyens de développer ces compétences en interne, et nous souhaitons les aider à y parvenir. Le Serce prévoit de mettre à leur disposition, via son site internet, un « portail » qui leur permettra de s'appuyer sur des jeunes pousses que nous avons identifiées. Dans ces métiers, certains de nos adhérents vont plus loin en intégrant des modèles de bornes de recharge de véhicules électriques en concessions et sont prêts à être investisseurs et exploitants.

## **Comment le Serce accompagne-t-il ses adhérents dans ces transitions profondes ?**

**J.-P. de P.** – Le Serce s'organise autour d'une équipe permanente qui travaille sur l'ensemble des volets (prévention et sécurité, social, juridique, formation, technique, bâtiment et efficacité énergétique). Il anime aussi différentes commissions techniques, en fonction des métiers de nos adhérents (Éclairage public, Lignes et réseaux, activités ferroviaires, Environnement, Bâtiment et Efficacité énergétique) et transverses (Formation, Social, Juridique, Qualification et Prévention-Sécurité) qui œuvrent à développer les bonnes pratiques et permettent d'accompagner les plus petits adhérents. Enfin, des délégations régionales permettent d'échanger, à l'échelon plus local, sur les enjeux et actions de la profession. La démarche qui nous anime, partagée par nos membres, consiste à créer une réelle dynamique, en veillant à accompagner l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille. Par exemple, dans la région Sud, les entreprises ont travaillé sur une formation « Instrumentiste industriel ». Ce projet a débouché sur la création d'un cursus sur mesure impliquant plusieurs de nos adhérents. Ils se sont ensuite associés pour créer une structure, ce qui est un exemple de l'émulation que nous vivons dans la profession.

## **Constatez-vous un réel intérêt des décideurs publics et privés pour ces sujets ?**

**J.-P. de P.** – Cette année, bien plus que d'habitude ! Cet intérêt vient non seulement de la crise énergétique, mais aussi des enjeux environnementaux et des objectifs de réduction des énergies fossiles. Les décideurs, comme la plupart des citoyens, sont très sensibilisés et veulent agir pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Il y a également une impulsion politique claire. En revanche, du côté des collectivités, le sujet peine à accélérer et il est traité de manière très disparate. Il reste encore beaucoup à faire au sujet des bâtiments publics. Nous sommes au début de ce mouvement.

Pour les accompagner, il existe un nouvel outil, Perf-Actee, réalisé conjointement par le Serce, la FNCCR, la FFIE, le Gimelec, Ignes et la SBA. Cette plate-forme pédagogique permet de comprendre l'enjeu représenté par la rénovation énergétique des bâtiments publics ; comment la mener, et met à disposition des fiches d'actions, présentées par usage et par catégorie de travaux à effectuer. Ces initiatives aident à sensibiliser les acteurs les moins informés de manière concrète, en leur proposant des leviers d'action. Concernant les décideurs privés, ils ont, quant à eux, rapidement compris les enjeux et sont aujourd'hui en avance.



© Adobe Stock

**L'enjeu des compétences est aujourd'hui fondamental pour mener à bien ces transitions. Le Serce dialogue-t-il avec les pouvoirs publics et les organismes de formation pour mieux adapter la formation aux nouveaux besoins ? Quels sont vos travaux ?**

**J.-P. de P.** – Le premier objectif est de susciter l'envie. Nous travaillons dans le domaine des formations au développement de certaines compétences (développement du digital, solutions numériques pour accompagner les chantiers, BIM...), mais encore faut-il remplir les sessions de formation ! Les jeunes rejoignent peu nos métiers, qu'ils ne connaissent pas et qui souffrent d'une image déshéolée qui n'a plus rien à voir avec ce qu'ils sont devenus. Parfois, ils sont caricaturés et assimilés à des interventions de sous-traitants sur chantier aux horaires contraignants !

Par ailleurs, nos métiers restent aussi largement méconnus des prescripteurs et enseignants de l'Éducation nationale. Une étude, conduite par la FRTP Hauts-de-France auprès des jeunes ayant choisi de travailler dans cette branche, souligne que la plupart d'entre eux ont un parent travaillant déjà dans la filière, ce qui leur a permis de connaître ces métiers. Les enseignants et les centres d'orientation ne sont absolument pas prescripteurs, voire pour certains diffusent un discours très négatif. L'image de notre secteur est donc un vrai sujet. Pourtant, nos métiers sont nobles et répondent aux préoccupations environnementales actuelles. Ils n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils pouvaient être il y a quelques années. Notre objectif premier est d'attirer de nouveaux profils. Tous les 2 à 3 ans, un sondage est réalisé parmi les anciens étudiants d'écoles d'ingénieurs sur le génie électrique et climatique. Il révèle que nos métiers offrent des capacités d'autonomie bien plus rapides et une diversité de tâches importantes.

Le Serce participe également à trois EDEC (Engagements de développement de l'emploi et des compétences) avec les pouvoirs publics pour la filière électrique (fabrication, installation, production) ; celle du nucléaire, et le troisième EDEC portant sur les systèmes énergétiques et numériques. L'objectif consiste à identifier les besoins en emplois et compétences et à définir avec la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) ce que nous pouvons proposer. La formation est l'un des piliers de notre action et nous proposons pour cela des Certificats de qualification professionnelle (CQP).

**À la suite de la pandémie et dans un contexte géopolitique très tendu, les pénuries de composants et de matériaux pèsent sur la filière électrique. Comment vos adhérents y font face ?**

**J.-P. de P.** – Ces pénuries pèsent sur les activités de nos adhérents. Elles augmentent d'une part les délais de réalisation des chantiers, et réduisent d'autre part la durée de validité des devis de nos fournisseurs, qui peut être très courte. Pour certains équipements, les délais peuvent atteindre un an, je pense notamment aux transformateurs. Pour gérer cette incertitude, certains adhérents et clients ont intégré à leurs contrats des clauses particulières, qui permettent de revoir les délais et les devis.

**Avez-vous mis en place des procédures d'accompagnement ?**

**J.-P. de P.** – Nos adhérents et nous-mêmes avons mené un important travail de sensibilisation au niveau régional auprès des administrations sur la révision des conditions. Avec certains donneurs d'ordres, il s'agit d'un effort quotidien.

**À quelle échéance pensez-vous que le marché parviendra à estomper ces pénuries ?**



**J.-P. de P. –** La pénurie principale concerne les puces électroniques. En plus des conséquences de la crise Covid sur la production, le marché n'a pas suffisamment anticipé les besoins du secteur automobile. La création d'une usine de puces électroniques prend beaucoup de temps et ce n'est donc pas une option à court terme. Nous estimons que la situation devrait revenir à la normale dans le courant de cette année.

© Photo by Copernico on Unsplash

### **Comment imaginez-vous le bâtiment de 2050 et quelles sont les actions à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour tendre vers ces nouveaux enjeux ?**

**J.-P. de P. –** Un premier sujet est de savoir comment vont évoluer les modes de construction dans les années à venir. Je pense notamment à la construction hors site : aujourd'hui, des paquebots capables d'accueillir 10 000 passagers sont construits en 18 mois à peine. Je pense que nous devons nous orienter vers ces modes de construction, en créant et en assemblant des sous-ensembles. Le BIM joue un rôle central dans ces modes constructifs, en mettant une maquette 3D et un ensemble de documentation à disposition de tous les acteurs du projet. Par exemple, en Chine, des entreprises sont capables de livrer des immeubles de plusieurs dizaines d'étages en moins de 2 mois. Cela implique probablement une plus grande standardisation des ensembles tout en permettant de conserver un geste architectural original et de qualité. Le second sujet est de savoir comment faire évoluer les bâtiments dans leurs usages. Je suis encore dubitatif sur le multi-usage ou sur les usages partagés, car cela demande une organisation très contraignante. Aujourd'hui, lorsque des bureaux sont libres et que nous souhaitons les relouer, la pratique est complexe. Il y a cependant un important travail à mener sur la réversibilité des bâtiments. Quoi qu'il en soit, l'objectif essentiel est de tendre vers des bâtiments neutres en carbone, autant au niveau de l'énergie consommée que des matériaux utilisés.

### **Le Serce a fêté ses 100 ans cette année. Pouvez-vous revenir sur cet anniversaire ?**

**J.-P. de P. –** Nous avons organisé un événement à la fin du mois de juin, pour retracer notre action depuis 100 ans. Cela a démarré avec l'électrification des campagnes, puis la création des premières lignes haute tension pour finir avec notre mission actuelle d'ensembliers. Un replay disponible sur le site internet du Serce permet de revivre l'événement et de réaliser la capacité d'innovation de nos adhérents. Il y a 100 ans, les réseaux électriques représentaient 100 % de notre chiffre d'affaires, contre 30 % aujourd'hui.

### **Comment va évoluer le Serce dans les années à venir ?**

**J.-P. de P. –** Nous souhaitons élargir la base de nos adhérents. Le Serce est principalement composé de grands groupes et de PME et nous souhaitons attirer des ETI pour donner une nouvelle assise à notre action. Le Serce est une organisation 100 % française et nos entreprises adhérentes souhaitent que nous renforçons notre présence, notamment au niveau européen. Ce sera un enjeu pour les années à venir. Enfin, nous souhaitons améliorer la visibilité de nos métiers et nous devons pour cela faire feu de tout bois !

**Propos recueillis par Alexandre Arène**